

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du Mardi 22 Avril 2014

Ordre du jour :

- 1 – COMPTE FINANCIER
- 2 – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE
- 3 – PROTOCOLE DE MISE A DISPOSITION DES CONTRATS AIDES
- 4 – REGLEMENT INTERIEUR – MODIFICATIONS
- 5 – MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DES GRETA
- 6 – QUESTIONS DIVERSES

M. COUSI intervient en ce début de séance pour présenter au CA, un projet de déplacement au championnat de France d'escalade à PAU du 20 au 23 Mai 2014. Ce projet concerne une équipe de 5 élèves et leurs 2 accompagnateurs.

Un Budget de 1996 € a été estimé par M. COUSI pour couvrir les besoins de cette activité, réparti comme suit :

- Location de véhicule 9 places et rachat de franchise Super U PLOUZANE
- Carburant Aller/Retour et déplacement sur place (≈300 €)
- Forfait hébergement (=623 €)
- Restauration (=232 €) dont Petits déjeuners (56 €)

Selon le plan financement présenté par M. COUSI, les dépenses pour ce projet pourraient être couvertes de la façon suivant :

- Recette FSE : 25 € / Pers. + 250 € d'aides suppl.
- Remboursement UNSS : 270 €
- Conseil Général : 250 €
- Demande exceptionnelle auprès de la municipalité : 360 € ?
- Demande soutien à la C.C.P.I : 1100 €
- Reste à charge : 900 €

Au sujet de la location de véhicule, les représentations des parents informent M. COUSI d'une possibilité auprès de la municipalité de SAINT RENAN pour la mise à disposition d'un minibus dédié aux besoins des associations afin d'alléger les coûts de transport.

Au terme de sa présentation M. COUSI demande le financement du reste à charge par le collège.

La demande de M. COUSI est votée à l'unanimité.

Sujet N°1 : COMPTE FINANCIER

Présentation du Compte Financier au 31/12/2013 par Mme PORDIER représentante de M. QUENTEL, agent comptable du collège de Kerzouar.

Mme PORDIER commence son exposé par un état des effectifs du Collège :

- 540 élèves
- 5 Personnels
- 41.42 ETP Enseignants
- 10.83 ETP Education, Santé, Sociale + 3 Contrats Aidés.
- 10 Agents de service (9 titulaires + 1 C.U.I)

Masse salariale de l'établissement 333428.36 €

La présentation de Mme PORDIER détaille par service le total des charges s'élevant à 462772.86 €.

Activités Pédagogiques (AP) 40% des dépenses, réparties entre les activités pluridisciplinaires, l'enseignement disciplinaire et le fonctionnement de la classe dont :

- Voyage Hambourg : 24 Participants, coût total 18200 €, 296.40 € à charge par élèves, 738.99 € à charge pour le collège.
- Déplacement Nantes : 59 Participants, coût total 10595.30 €, 132 € à charge par élèves, 499.50 € à charge pour le collège.
- Atelier Scientifique « Monde Marin dans l'Histoire » : 27 Participants de 6^{ème} et 4^{ème}, coût total 461.89 € - Subvention CG29 reste à charge pour le collège.
- Danse – Handicap : coût total 1361.98 € à charge pour le collège.
- Sortie Porspoder : 2 classe de 6^{ème} à charge du collège et du FSE
- Projet Education Usage Internet : 1500 € subventionné par le Conseil Régional et le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), 24H/Classe*20 Classes + 1 séance Parents.
- Déplacement Belfort Championnat de France de Danse UNSS, Coût total 6775.90€ dont 1687.90 € de subvention, 4888.10 € à la charge du collège.
- Section Foot 3000 € financé par le CG29
- Activité Piscine élèves de 6^{ème}
- Location Installations Sportives

- Frais de repro – carnet – manuel scolaire : 5281.34 € sur crédit d'Etat
- Achat dictionnaire et bobine de corde : 3200.59 € sur crédit d'Etat

- 12 Microscopes, 10 Sources Lumineuses, 2 Tablettes Numériques : 6206.30 € financés par le CG29
- 15 Ordinateurs Portables pour classe mobile : 10335.16 € sur fonds propres Collège

Vie de l'élève (VE)

- Fonds Sociaux : 2066.53 € pour 17 Familles Aidées (20 élèves)
- Emploi C.A.E et C.U.I : 39610.96 €, 3 personnes de Janvier à Juin, 4 personnes de Septembre à Décembre.

Administration et logistique (ALO) 22%

- Frais Généraux : 17541.76 €
- Patrimoine : 14058.89 €
- Viabilisation : 56290.75 €
- Autres : Attache-remorque véhicule de service, Achat U.C ordinateur surveillant Vie Scolaire, Ecran ordinateur Intendance, Ordinateur portable Assistante Sociale

Service Restauration (SRH)

- 64462 Repas Servis, 503 repas/jour
- 490 Demi-pensionnaires (4 Jours)
- 28 Elèves au ticket
- 55 Personnels
- 90% des élèves DP, 95.2% réguliers ou occasionnels au self
- Recette Exceptionnelle 2152 € (prévu 500 €), remplacement de carte (4€ la carte)
- Excédent SRH : 8575.46 €
- Budget en légère baisse à 189000 € (2013) contre 202145 (2012)

Service des Bourses Nationales (SBN)

- Budget 2013 : 11667.67 €
- 70 élèves boursiers en 2012/2013 (T1 : 51, T2 : 11, T3 : 8)
- 70 élèves boursiers en 2013/2014 (T1 : 46, T2 : 15, T3 : 9)
- 12.9% d'élèves boursiers
- 15 familles (29 élèves) bénéficiaires d'une remise de principe sur frais scolaire

Opération en capital (OPC)

- Remplacement Four 15548 €
- Achat d'une remorque 885 €
- Subvention à hauteur de 50% du CG29

Conclusion du Compte Financier 2013

- Le financement du collège est issue pour la plus grande part du Conseil Général 29 (50%) et dans une moindre mesure par les familles (17%), l'Etat et autres.
- Le compte financier 2013 laisse apparaître un déficit global de 43273.45 € essentiellement porté par les services généraux, le service restauration laissant apparaître de son côté un excédent de 8500 €.
- Ce déficit est dans sa totalité imputé aux fonds de réserve du collège de plus en plus réduit, de nature à tendre un peu plus les finances du collège.

Au terme de la présentation de Mme PORDIER, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte financier 2013

Sujet N°2 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Mme APPRIOU propose au conseil d'administration les modifications suivantes au budget :

- Encaissement d'un chèque de 360 € de l'association Ouest en Elfe au bénéfice du séjour à Paris

La mesure est votée à l'unanimité

- Déblocage d'une enveloppe budgétaire de 2000 € pour les championnats de France d'escalade UNSS de Pau

La mesure est votée à l'unanimité

Sujet N°3 : PROTOCOLE DE MISE A DISPOSITION DES CONTRATS AIDES

Le CA vote à l'unanimité la signature de la convention d'emploi d'un A.V.S en C.U.I

Sujet N°4 : MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DES GRETA

Le CA vote à l'unanimité la modification

Sujet N°5 : REGLEMENT INTERIEUR - MODIFICATIONS

Mme BESNARD propose des ajustements du règlement intérieur inséré dans les carnets de correspondance, ces derniers devant être renouvelés, et les évolutions de comportements le demandant (Téléphone portable, objets dangereux, ...)

D'autre part, Mme COULOIGNER en profite pour annoncer son départ de l'établissement au terme de l'année scolaire, son remplacement nécessitant une adaptation unisexe de certains articles.

Le CA vote à l'unanimité l'ensemble des modifications du règlement intérieur

Sujet N°5 : QUESTIONS DIVERSES

En cette fin de séance les représentants des parents demandent quelques précisions en ce qui concerne l'organisation de la fin d'année au regard notamment du Diplôme Nationale du Brevet pour lequel le collège est centre d'examen.

Mme COULOIGNER précise donc à ce sujet les dates du DNB 2014 (26 et 27 Juillet 2014) et que dans ce contexte les cours se termineront le 20 Juin 2014 pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} de l'établissement afin de préparer les épreuves.